

Annexe 2 : engagements du bénéficiaire

Je soussigné(e), bénéficiaire de l'aide de la CAPSO pour la réparation d'un vélo, m'engage sur l'honneur à :

- Ne percevoir qu'une seule aide par foyer
- Ne pas revendre le vélo ayant fait l'objet de réparations subventionnées pour une durée d'un an, sous peine de devoir restituer la participation financière allouée par la CAPSO
- Répondre aux éventuelles enquêtes qui pourraient m'être adressées par la CAPSO et visant à évaluer l'effet du dispositif sur la pratique du vélo
- A utiliser, dans la mesure du possible, le vélo remis en état pour mes déplacements quotidiens (trajets domicile-travail, courses etc.)

Atteste l'exactitude des informations transmises dans le dossier d'aide.

Pour faire valoir ce que de droit,

Fait à :

Le :/...../.....

Signature :